

LE FRUIT CHINOIS

ET LE CHARDON FRANÇAIS

A mesure que la science explore les territoires du Céleste-Empire, leur richesse géologique apparaît, fabuleuse. La province de Shan-Si constitue, d'après les indications de la revue de "Chine nouvelle", le bassin minier le plus remarquable de la planète. Côte à côte, le charbon et le fer y gisent. A Tse-Chou, le minerai déjà reconnu suffira quelques longues années au travail d'une immense usine. Là, comme salaire quotidien, l'ouvrier reçoit vingt-cinq centimes. Et cet homme admirable se nourrit au moyen d'une telle obole. Sur les photographies de la publication, il marque son attitude fataliste, résignée, qu'abritent de lourds costumes informes, outil docile et impersonnel de la force qui, demain, va surgir là, puis agir au point de changer les conditions économiques des parties.

Limitrophe du Petchili, dont la capitale est Pékin, le Shan-Si se trouve relativement peu éloigné de la mer. Pour relier les gisements à la rivière Wei, qui porte les chalands jusqu'à Tientsin, un chemin de fer coûterait à peine vingt-six millions. Mais, d'abord, le dividende et l'amortissement seraient couverts par l'adduction de la houille aux docks de ce port qui, en 1897, absorbait un million de tonnes vendues aux steamers en escale et à divers acheteurs. La Société financière possédant les charbonnages et la ligne de transport peut réaliser un bénéfice net de dix francs par tonne, ou de dix millions par an : car la tonne rendue au terminus par voie ferrée, après extraction par le procédé européen, coûtant 15 fr. 20 environ, peut être livrée au prix de 25 fr. 20, puisque le combustible d'importation, seul en marché actuellement, vaut, celui de Cardiff 50 fr. 40, et celui d'Australie 37 fr. 80. La qualité de la houille de Tse-Chou est égale à la qualité de Cardiff, selon les rapports d'experts. Dix millions annuels chiffreront donc l'intérêt d'un capital de trente millions au plus.

On comprend quels avantages énormes la finance va tirer bientôt de la mise en exploitation

du Shan-Si. La Compagnie constructrice de ce premier chemin de fer tiendra le monopole de la pénétration dans le noir Eldorado ; elle saura faire payer à sa guise le transport du matériel européen ou américain arrivant pour garnir les usines métallurgiques, les verreries, les fabriques de machines aratoires, de dynamos, de générateurs que l'on va créer dans une région où la tonne de fonte sera comptée selon le prix dérisoire de seize francs ! En outre, le débouché, c'est le pays même que l'esprit assimilateur de la vieille et intelligente race chinoise entreprend déjà de transformer industriellement.

Je cite cet exemple, avec chiffres à l'appui, pour indiquer les causes d'un phénomène économique très probable. L'Europe va sans doute assister à la désertion d'une partie de ses capitaux, attirés en Chine par d'incomparables dividendes.

Que les grandes Sociétés comme celles du Creusot, de Fives-Litté, des chantiers de la Seyme, forment un syndicat destiné à essaimer en succursales chez les Célestes ; et, dans quinze ans, les entreprises d'Extrême-Orient deviendront l'affaire importante, tandis que les groupes de la métropole prendront le rôle de succursales. Bien entendu, les Anglais, les Américains et les Allemands préparent déjà l'opération. A l'heure présente, et depuis la révolution de palais qui transmit à la reine-mère tout le pouvoir, la politique de la Russie et la nôtre sont les mieux écoutées à Pékin. Si nos ingénieurs, nos banquiers savent en tirer profit afin d'obtenir les concessions utiles, cette richesse doit échoir à la fortune moscovite et française.

Ici, les détenteurs d'argent se laisseront d'autant mieux séduire que le conflit social s'aggrave toujours. Multipliées, les grèves, somme toute, favorisent les espoirs du prolétariat, moins, peut-être, en augmentant ses avantages pécuniaires qu'en affermissant le principe de l'amélioration indispensable au sort du travailleur. Consacré par quinze ans de triomphes partiels et de théories généralement admises, ce principe commandera sous peu aux idées législatives et parlementaires. Les syndicats ouvriers finiront par obtenir la personnalité civile complète, avec le droit